

---

**PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DES CHANGEMENTS DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**  
**Appel à projets « Ateliers de sensibilisation grand public – Pavillon des transitions –  
événement Armada 2023 »**

---

**CAHIER DES CHARGES DE L'APPEL A PROJETS**

**1- Contexte et présentation de l'Appel à projets**

Ouvert au public depuis juin 2022, le Pavillon des Transitions, situé au sein du bâtiment H2o est un lieu d'exposition, de médiation et d'accueil de conférences, colloques et événements dont le but est de mobiliser les citoyens et l'ensemble des acteurs du territoire, dans la transition social-écologique.

Lieu ressource, d'éducation et d'information, le Pavillon des Transitions se positionne également comme un « laboratoire » des transitions mêlant les approches pluridisciplinaires et la diversité des acteurs, dans une logique de valorisation et de transmission des savoirs et des savoirs-faire. Le projet pédagogique du Pavillon des Transitions s'inscrit ainsi dans une logique de mixité des publics cibles, de co-construction et d'innovation.

Conformément aux engagements pris dans le cadre de la démarche « Métropole zéro pollution plastique » adoptée en mars 2022, et dans la perspective de l'événement Armada en juin 2023, le Pavillon des Transitions accueillera de mars à novembre 2023, deux expositions dédiées à la préservation des océans et à la lutte contre les pollutions plastiques :

- L'exposition « Océans et Mers plastifiées », née des travaux du bateau scientifique « Expédition MED », permettra au public de retracer l'histoire de l'usage du plastique dans notre société, les conséquences qu'il peut engendrer lorsqu'il est rejeté dans les milieux naturels et d'apporter les moyens d'agir pour que chacun puisse contribuer à lutter contre la pollution plastique de nos océans,

- Bottled Ocean 2123

Submergé d'emblée par une vague de plastique géante, le visiteur se retrouve immergé dans l'œuvre de l'artiste maori George Nuku, installé à Rouen. L'exposition Bottled Ocean 2123 se vit et s'éprouve comme la vision future d'un océan plastique, à la fois stupéfiant et terrifiant, à l'image de la pieuvre géante qui s'installera durant l'exposition dans les murs du Pavillon des transitions.

À partir de plastique et de polystyrène récupérés sur les littoraux, Georges Nuku recrée des fonds marins avec des œuvres qui interrogent nos rapports à la nature, à notre société de consommation et au plastique, matière ennemie de l'environnement.

L'exposition est présentée de façon immersive avec des lumières jouant avec les couleurs du plastique afin de se plonger dans un décor surprenant et intrigant.

Cette exposition s'enrichit au fur et à mesure des semaines avec des ateliers participatifs grand public et avec les scolaires, permettant de finir la création d'éléments de l'exposition.

Du 8 au 18 juin 2023 se tiendra l'édition 2023 de l'Armada. Le Pavillon des Transitions, situé en plein cœur du périmètre de l'événement, proposera gratuitement aux visiteurs, un programme pédagogique, autour des deux expositions précitées et d'ateliers de médiation dédiés à la lutte contre la pollution plastique et à la protection des océans. Des conférences et/ou projections vidéo autour de la protection des océans organisées dans l'auditorium viendront en complément, notamment sur un temps fort de l'événement : la journée mondiale des Océans qui a rassemblé en 2022 près de 850 participants au Pavillon des Transitions sur toute la semaine.

Pour renforcer et élargir le programme d'animations du Pavillon des Transitions pendant l'événement Armada, il est proposé de lancer un appel à participation auprès de personnes morales impliquées dans la sensibilisation

et l'éducation environnementale, afin de mettre en place un programme d'animations sur la terrasse extérieure couverte du Pavillon, sur un espace qui s'étend sur 18m<sup>2</sup> d'un côté, et 21m<sup>2</sup> de l'autre. Les visiteurs suivront un cheminement qui les feront passer obligatoirement par la terrasse en sortant des expositions.

## 2- Modalités de l'appel à projets

### 2-1 Structures éligibles

Cet appel à projets s'adresse aux personnes morales relevant de l'Economie Sociale et Solidaire définies à l'article 1er de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'Economie Sociale et Solidaire ou à des structures équivalentes qui devront répondre aux conditions suivantes :

- Euvrer et/ou être domiciliées sur le territoire de la Métropole
- Avoir un statut conforme à l'article 1er de la loi 2014-856 du 31 juillet 2014 et assumer une mission de service public en lien avec l'éducation environnementale,
- Avoir souscrit à un contrat d'assurance « Responsabilité civile »
- Etre composés de salariés / bénévoles ou uniquement de bénévoles
- Disposer d'un numéro SIRET pour les associations répondant sous la forme d'une prestation payante

### 2-2 Conditions

Afin de répondre à cet appel à projets, les personnes morales devront prendre les engagements suivants :

- S'inscrire dans l'engagement de l'événement Armada en faveur de la protection des océans et de la lutte contre les pollutions plastiques en respectant la charte environnementale imposée par l'organisateur de l'événement aux exposants non sédentaires, document qui est disponible sur le site de [l'armada](#)
- Proposer des animations dynamiques et/ou ateliers participatifs qui s'inscrivent dans la continuité des deux expositions en place au Pavillon des Transitions et qui devront concerner les seules thématiques suivantes : lutte contre la pollution plastique, protection des océans, valorisation de la Seine, protection de la ressource en eau, biodiversité des milieux naturels liés à la seine. La tenue de stand d'information en mode statique n'est pas acceptée. Les petites réalisations à partir de matériaux de récupération seraient appréciées
- Proposer des animations ludiques et pédagogiques s'inscrivant dans le cadre festif de l'événement Armada et s'adressant à un public familial de passage et sans réservation. La participation à l'animation doit être gratuite pour les publics
- Proposer des animations au minimum sur 3 jours consécutifs durant l'événement Armada, soit du 8 au 18 juin 2023, le contenu des animations pouvant être différent chaque jour
- Proposer des animations en continu de 10h à 18h en prévoyant le nombre d'animateurs suffisant
- Les tables, chaises et éventuellement les grilles caddies seront mises à disposition par le Pavillon des Transitions, l'association se charge d'amener l'ensemble du matériel pédagogique pour la menée de ses animations en l'adaptant au nombre important de visiteurs attendus durant l'événement
- Pour accéder aux quais pendant l'événement Armada, l'ensemble des partenaires et des collaborateurs devra être accrédité. Les accréditations sont gérées par l'Association de l'Armada de la Liberté, organisateur de l'évènement. La Métropole fournira la liste des associations retenues et leurs jours de présence, ces dernières devront effectuer les démarches nécessaires au processus d'accréditation pour chacun des animateurs présents
- Les véhicules motorisés sont strictement interdits sur l'ensemble du site de 10h à 2h du matin, les associations devront amener leur matériel avant 10h et ressortir le véhicule du site. Chaque soir, le matériel devra être retiré du stand et pourra être stocké à l'intérieur du Pavillon dans l'espace de stockage dédié pour être ressorti le lendemain matin ou retiré en cas de fin de prestation
- Respecter toutes les consignes concernant la sécurité des biens et des personnes qui seront communiquées par l'équipe du Pavillon
- S'assurer du consentement des publics pour l'utilisation du droit à l'image sur des supports de communication
- Apposer, en cas de communication sur les ateliers réalisés, les logos de la Métropole Rouen Normandie

du Pavillon des Transitions et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie dont les chartes graphiques seront transmises lors de la confirmation de leur participation

- Les personnes morales devront fournir un devis détaillé et chiffré des prestations proposées par jour d'animation.

### 2-3 Types d'animations éligibles

Toutes les animations participatives, ludiques et pédagogiques et répondant aux seules thématiques précitées ci-dessus peuvent être proposées, les formes d'animation pouvant être variées : ateliers faire soi-même, résoudre une enquête en famille, performance collaborative, jeux en famille... Une attention particulière sera portée sur les projets innovants.

Les animations ne devront pas être supérieures à 20 minutes, devront être gratuites et adaptées à un public familial de passage et adaptées à une animation menée en extérieur.

### 2-4 Critères d'admissibilité

- Être une structure éligible (voir paragraphe 2-1)
- Présenter un projet au minimum sur 3 jours consécutifs
- Répondre aux conditions fixées dans ce cahier des charges
- Fournir la description détaillée du projet d'animations en nous retournant le formulaire complété par mail à [ludivine.perroux@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:ludivine.perroux@metropole-rouen-normandie.fr) et [sebastien.fournier@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:sebastien.fournier@metropole-rouen-normandie.fr)
- Désigner une seule personne coordinatrice du projet, référente pour les échanges avec l'équipe du Pavillon.

Le formulaire de candidature doit être complété et envoyé avant la date butoir fixée au 30 avril 2023.

## 3- **Sélection des candidatures**

En cas de nombreuses candidatures dépassant le nombre de jours d'animation possible et/ou de dépassement du budget prévisionnel prévu pour le programme d'animations associatif, un jury composé d'élus sera organisé et se réunira pour déterminer les associations et animations retenues après que les dossiers de candidature auront été examinés par le service instructeur de la Direction de l'Accompagnement des Changements de la Transition Ecologique.

Le comité de sélection émettra un avis sur les candidatures. Les lauréats seront désignés et informés au plus tard le 10 mai 2023.

## 4- **Calendrier**

Ouverture de l'appel à projets : **01 avril 2023**

Clôture de l'appel à projets : **30 avril 2023**

Annnonce des résultats : **au plus tard le 10 mai 2023**

## 5- **Formulaire de candidature**

Pour toutes informations, vous pouvez joindre la responsable du Pavillon des Transitions à la Direction des Changements de la Transition Ecologique :

Ludivine Perroux [ludivine.perroux@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:ludivine.perroux@metropole-rouen-normandie.fr)

**Nom de la personne morale :**

---

**Adresse du siège social:**

---

---

---

**Objet(s) tels que décrit(s) dans les statuts :**

---

---

---

**Référent du projet en précisant la fonction et les coordonnées de contact mail et téléphonique :**

---

---

---

**Nom du projet d'animation(s) proposé :**

---

**Nombre de jours de présence souhaité : \_\_\_\_\_**

**Jours de présence souhaités (au minimum 3 jours consécutifs) :**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> jeudi 8 juin     | <input type="checkbox"/> mercredi 14 juin |
| <input type="checkbox"/> vendredi 9 juin  | <input type="checkbox"/> jeudi 15 juin    |
| <input type="checkbox"/> samedi 10 juin   | <input type="checkbox"/> vendredi 16 juin |
| <input type="checkbox"/> dimanche 11 juin | <input type="checkbox"/> samedi 17 juin   |
| <input type="checkbox"/> lundi 12 juin    | <input type="checkbox"/> dimanche 18 juin |
| <input type="checkbox"/> mardi 13 juin    |   |

**Description détaillée du programme d'animations (objectifs, contenu, détail sur le public visé, matériel pédagogique utilisé...) :**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

